



HAL
open science

Les ajouts après le point : résurgences et bredouillements.

Mathieu Goux

► **To cite this version:**

Mathieu Goux. Les ajouts après le point : résurgences et bredouillements.. Missile, 2015, Résurgences, 2, pp.15-19. halshs-01281257

HAL Id: halshs-01281257

<https://shs.hal.science/halshs-01281257v1>

Submitted on 2 Mar 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License



mt.

LES AJOUTS

APRÈS LE POINT :

RÉSURGENCES

ET BREDOUILLEMENTS

L'unité métalinguistique de la *phrase*, définie selon des critères graphiques (majuscule à l'initiale, signe de ponctuation forte en clôture) est, depuis sa « création » au dix-huitième siècle¹, lourdement remise en question par les locuteurs de tous bords². Tout particulièrement, nous avons vu apparaître dans la position appelée « l'ajout après le point » un certain nombre de constituants qui, d'ordinaire, n'étaient pas présents en tête de phrase. Parmi ceux-ci, l'on rencontre très régulièrement des pronoms relatifs ; cette stratégie d'écriture est fort prisée des journalistes, comme le montrent les exemples suivants (1), (2), (3)³.

(1) Que serions-nous sans « les profs » ? Sans leur savoir, leur pédagogie qui ouvrent à la connaissance du monde et aux autres ? **Qui** apprennent à devenir hommes et citoyens ? (T. n°3320, p.10)

(2) Tout le paradoxe *d'un certain rock tirailé entre cérébralité et instinct*. **Dont** la tête de proue bicéphale de Girls in Hawaii est un exemple criant. (T. n°3320, p.26)

1. J.-P. Seguin, *L'invention de la phrase au XVIII^e siècle*, Paris/Louvain, Peeters/Société pour l'information grammaticale, 1993.

2. J. Authier-Revuz, M.-C. Lala (éd.), *Figures d'ajout. Phrase, texte, écriture*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2002.

3. Dans les exemples, les pronoms sont en gras, leurs antécédents sont soulignés. T. renvoie à *Télérama*, C. au *Canard enchaîné*.

(3) Ainsi la conjonction amoureuse d'Ilie junior et de la fille du colonel a-t-elle lieu dans les reflets de la vitre d'un train qui les ramène, adolescents, d'une excursion scolaire : «[...] la fenêtre et le compartiment, et les rideaux [...] se rassemblaient et se résorbaient, les uns dans les autres, dans une ronde vertigineuse, et que le visage d'Ilie arrive si près du visage de Tamara que leurs nez se touchent.» **Où** à partir de graines de tomates naturelles éclot l'amour, cette plante toujours vivace. (C. n°4827, p.6)

Notamment, le pronom relatif composé «lequel» excelle dans cette position d'ajout⁴(4).

(4) Devenue ministre des Sports de Hollande, Valérie Fourneyron est à son tour sollicitée par Le Castellet et Magny-Cours. Elle réclame un audit à la FFSA. **Laquelle**, en septembre, renvoie dos à dos les deux candidatures à cause de leurs budgets «*sous-évalués*». (C. n°4839, p.4)

Ce retour de «lequel» dans les textes est intrigant : alors qu'il avait complètement disparu des textes pendant près de trois cents ans⁵, le voilà revenir, du moins dans la

prose journalistique, en force. Mais quelles sont les raisons sous-jacentes de ce retour ? S'il est possible d'aborder ce sujet de nombreuses façons, nous proposons cependant ici une explication stylistique à cette résurgence.

La présence d'un pronom relatif en ouverture de phrase graphique surprend, notamment d'un point de vue syntaxique : les pronoms relatifs sont d'ordinaire toujours contigus à leurs antécédents, afin de faciliter précisément le repérage de celui-ci. Or, nonobstant la démarcation graphique du point qui crée une rupture dans la lecture, l'on observe régulièrement, tels (1) ou (3), un éloignement de l'antécédent avec le pronom qui peut induire une difficulté d'interprétation. De là, il est naturel, dans un premier temps, d'utiliser le pronom-déterminant «lequel» dans cette position critique du développement textuel puisque sa morphologie unique lui permet, en reprenant le genre et le nombre de son antécédent, de faciliter l'interprétation, tel (4) où «lequel» permet de sélectionner le bon antécédent entre *un audit* et *la FFSA*, sélection que n'aurait su effectuer *qui*. Mais du point de vue stylistique, ces stratégies de relance au moyen d'un pronom relatif se placent dans le cadre global de l'hyperbate, définie ainsi par le *Gradus* : «Alors qu'une phrase paraît finie, on y ajoute un mot ou un syntagme qui se trouve ainsi fortement mis en évidence⁶.» Le pronom relatif, parce qu'il ne saurait fonctionner sans un antécédent expressément cité, semble être l'instrument privilégié de ce type d'ajout ; mais il doit également être mis

en relation, selon nous, avec une visée stylistique particulière, celle de l'«esthétique du bredouillement⁷» qui n'est pas étrangère à la prose contemporaine dans sa globalité.

Cette «esthétique» fonctionnerait en deux temps : d'une part, le point «ferme la phrase, crée une rupture totale, syntaxique mais aussi énonciative [...]. Le choix du locuteur semble être de clore là. D'où l'effet de surprise plus grand⁸.» D'autre part, initier cette séquence par un pronom relatif permet de conserver une très grande continuité syntaxique, imitant presque là les mouvements d'une pensée en cours de construction (des «mouvements de conscience⁹»), voire donnant une très forte impression d'oralité. Dans le cadre de la prose journalistique, il est possible de considérer que ces constructions permettent de restituer, à peu de frais, les émotions du journaliste qu'il chercherait alors à communiquer au lecteur¹⁰. Il ne s'agirait donc plus ici de construire une structure sous-ordonnée (*sub-ordinatio*), secondaire, mais bien d'introduire un nouvel élément d'importance, nécessaire à la compréhension du texte : l'on retrouverait presque ici, du moins en esprit, le rôle du *qui, quae, quod* de liaison latin qui se trouve lui aussi très régulièrement en ouverture de séquence textuelle et est souvent éloigné de son antécédent¹¹.

Il ne faudrait pas considérer que cette «remise en question» de la phrase soit un phénomène contemporain : certaines études stylistiques, par exemple dédiées au marquis de Sade¹², montrent que cette notion, dès son apparition à la fin du xvii^e siècle,

est battue en brèche, détournée, déformée, car coupable «d'énoncer un sens, ou une proposition de sens, une indication, et de se comprendre comme projection de vie possible, unité d'organisation du monde tumultueux des pensées¹³.»

Pour rester sur l'exemple du marquis de Sade, celui-ci cherche alors à «détruire» cette unité de la phrase pour des raisons purement esthétiques, précisons-le, mais par des moyens, quant à eux, syntaxiques : il utilisera pour ce faire les effets de listes, alignant des phrases non-relies entre elles¹⁴ ou, au contraire, va chercher à étendre son unité «jusqu'à l'absurde des enchâssements que rien ne semble contrôler, sinon l'arbitraire des rencontres d'idées¹⁵.» Autrement dit, que ce soit par l'intermédiaire d'une hypotaxe incontrôlable ou, au contraire, d'une parataxe asyndétique totale niant toute notion de cohérence textuelle, l'unité «phrase» déplaît nécessairement aux scripteurs qui n'y verraient qu'un «cadre» contraignant inapte à restituer le chaos de la réalité.

Il semblerait cependant, et c'est ce que l'on observe au sein de cette prose journalistique, qu'entre les deux méthodes possibles pour «détruire la phrase», unité qui pourrait très bien n'être qu'une «vue de l'esprit» et n'aurait en réalité jamais existé dans les faits et dans les textes, l'hypotaxe incontrôlable – et déraisonnée peut-être, car d'une construction syntaxique trop élaborée et, de là, trop complexe à utiliser – ait laissé sa place à cette esthétique de la «liste», du «bredouillement» ou de la «brièveté».

4. B. N. Grunig, «Inachèvements», DRLAV, n°34/35, 1986, p. 1-48 ; M. Noailly, «L'ajout après un point n'est-il qu'un simple artifice graphique ?», in J. Authier-Revuz, M.-C. Lala (éd.), *op.cit.*, p. 133-145 ; B. Combettes, «Les ajouts après le point : aspects syntaxiques et textuels», in M. Charolles et al. (éd.),

Parcours de la phrase. Mélanges offerts à Pierre Le Goffic, Paris, Ophrys, 2007, p. 119-131 ; 2007 ; P. Le Goffic, «Phrase, séquence, période», in D. Van Raemdonck (éd.), *Modèles syntaxiques. La syntaxe à l'aube du xxi^e siècle*, Bruxelles, Peter Lang, 2008, p. 329-356. 5. A. Kuyumcuyan, «Lequel "outil de

reprise" : parcours d'un indéfini», in B. Combettes, et al. (éd.), *Le changement en français. Études de linguistique diachronique*, Berne, Peter Lang, 2012, p. 225. 6. B. Dupriez, *Gradus. Les procédés littéraires* (Dictionnaire), Paris, 10/18, 2003, p.226.

7. M. Noailly, art. cit., p.143.

8. *Ibid.*, p.139.

9. *Ibid.*, p.145.

10. Michèle Noailly note, sans une certaine ironie, que les locuteurs ont choisi pour restituer ce «flux» le «signe par excellence de la rupture : le point» : *Id.*

11. A. Pompei, «Relative clauses», in P. Baldi, P. Cuzzolin (éd.), *New Perspectives*

on Historical Latin Syntax, vol. IV, *Complex Sentences, Grammaticalization, Typology*, Berlin/Boston, De Gruyter Mouton, 2011, p. 505-506. Cette comparaison n'est pas, évidemment, «raison» et nous ne nous aventurerons pas sur un rapprochement méthodique entre ces différents marqueurs, les données étant trop différentes pour mener cette réflexion.

12. E. Bordas, «Les infortunes de la phrase sadienne», in J. Dürrenmatt, C. Rannoux (éd.), *La phrase. Mélanges offerts à Jean-Pierre Seguin*, Poitiers, La Licorne, 1997, p. 5-20.

13. *Ibid.*, p.5-6.

14. *Ibid.*, p.8-9.

15. *Ibid.*, p.10.

Cette «esthétique du bredouillement» demande cependant, dans la presse journalistique, la mise en place d'un dispositif textuel particulier capable, d'une part, de renverser les rapports de force entre sens et grammaire, l'aspect sémantique devant prendre le pas sur la construction syntaxique mais, d'autre part, d'assurer malgré tout la lisibilité du texte écrit : contrairement à Sade qui, par ses effets de liste, désirait instaurer une forme de «chaos textuel», l'on peut supposer que les journalistes veulent maintenir une forte cohérence textuelle afin de conserver l'intelligibilité de leurs propos.

Il est alors possible de dire que cette «esthétique du bredouillement» appliquée aux textes journalistiques n'en a que la forme et non le fond : c'est un «simulacre» de style coupé, destiné à restituer une émotion ou le flux d'une pensée. Dans cette nouvelle conception à la fois phrastique et anti-phrastique, cette position «d'ajout après le point» est, de fait, primordiale car elle permet de restituer toute l'ambiguïté du style mis en jeu ici.

Le pronom relatif, parangon par excellence de la subordination et, par voie de fait, de la dépendance syntaxique, serait en confrontation directe avec la ponctuation mise en œuvre et se place alors délibérément à l'encontre de l'unité de la phrase. Or, nous avons vu que l'interprétation sémantique de ces exemples peut poser difficulté (1), (3). Les journalistes choisissent alors d'accommoder ce choix stylistique en faisant appel à des stratégies de relance ou d'hyperbate qui permettent de ménager «la chèvre et

le chou», le sémantique et le syntaxique : «lequel» retrouverait donc légitimement sa place en discours en étant un pronom relatif qui permet de conserver lisible, par sa morphologie, la structure syntaxique de la phrase. C'est pour cela qu'il se trouve être très régulièrement directement contigu à son antécédent dans les articles, sa capacité de sélection (4) n'étant nullement mise à profit dans les textes (5), (6).

(5) Ormuz, d'accord, mais pourquoi là ? Et pour y faire quoi ? Eh bien, pour y assister à la tentative – pour mieux dire, à l'échec de la tentative, plus ou moins annoncé dès la première ligne... – de traversée à la nage dudit détroit par un dénommé Wax. **Lequel** a chargé le narrateur d'*Ormuz* de faire le récit de sa prouesse. (*T.* n°3320, p.45)

(6) Vendredi 19 juillet, une quinzaine de personnes salariées de DCNS, ont ainsi été entendus par les enquêteurs. **Lesquels** ne sont sans doute pas au bout de leurs surprises : le cannabis assaisonné aux becquerels, ça doit atomiser sévère ! (*C.* n°4839, p.5)

La présence soutenue de «lequel» dans cette position d'ajout après le point, présence plusieurs fois relevée par les

chercheurs¹⁶, s'interprète ainsi, en sus de diverses caractéristiques syntaxiques et énonciatives, selon cette «fausse esthétique du bredouillement» et les locuteurs d'exploiter la morphologie toute particulière du pronom-composé pour servir leur cause : son appartenance à la famille des pronoms relatifs exigeant un antécédent exprimé permet de briser la contrainte phrastique en poursuivant un énoncé au-delà de la frontière graphique du point ; mais sa morphologie unique parmi ladite famille leur assure de conserver une grande cohésion syntaxique au sein de leurs propos.

Bien que la capacité du pronom à sélectionner morphologiquement son antécédent ne soit pas exploitée par les journalistes, il ajoute dans sa forme même des informations de genre et de nombre absentes des pronoms relatifs simples (qui, que, quoi, dont, où) qui n'indiquent, au mieux, que la fonction du pronom dans la subordonnée relative (sujet pour *qui*, objet pour *que*, etc.) et il guide alors parfaitement le regard du lecteur, masquant la rupture opérée par la typographie.

En un mot, «lequel» permet à la fois de construire et de déconstruire la phrase, de la nier tout en conservant son unité, de dépoussiérer une relique en lui donnant les atours de la nouveauté.

Sa résurgence dans ces contextes, de là, ne serait qu'un artifice stylistique et il est ainsi intéressant d'observer que le pronom déterminant qui fut, à l'origine, le «raffinement suprême» de la prose du XVI^e siècle, lié à une écriture «entortillé[e] et fleuri[e]»¹⁷,

revienne aujourd'hui au sein d'un (pseudo) style coupé, témoin indirect de sa plasticité dans l'histoire de la langue française : entre subordonnant et coordonnant, il invite à réviser la famille complexe des pronoms relatifs et leurs fonctions au sein de la grammaire textuelle.

Laquelle, cela va sans dire, a encore beaucoup de choses à nous apprendre.

Mathieu Goux

Est doctorant en Sciences du langage, il travaille à une thèse intitulée «Le pronom-déterminant lequel en français préclassique et classique (1580-1720) : de la langue au discours», sous la codirection de Nathalie Fournier (GRAC, Université Lumière Lyon II) et Denis Vigier (ICAR - ENS de Lyon).
gouxmathieu@free.fr

16. Voir note 4.

17. A. Lorian, *Tendances stylistiques dans la prose narrative française du XVI^e siècle*, Paris, Klincksieck, 1973, p.232.